

Lorsque l'intendant de Joseph rechercha la coupe d'argent de son maître, il la trouva naturellement dans le sac de Benjamin où il l'avait lui-même cachée. A cette découverte, la douleur des frères du prétendu voleur fut vive et profonde. Ils retournèrent tous aussitôt à la ville. Juda, qui avait promis à Jacob de lui ramener sain et sauf son frère Benjamin, entra le premier devant Joseph : « Ils tombèrent tous la face contre terre. Et Joseph leur dit : « Qu'avez-vous » donc fait? Ne savez-vous pas que personne ne connaît » comme moi les choses les plus cachées? » Et Juda lui répondit : « Que répondrons-nous à mon seigneur? que lui » dirons-nous? comment nous justifierons-nous? Dieu a dé- » montré l'iniquité de vos serviteurs; nous voici, nous » sommes tous les esclaves de mon seigneur, nous et celui » entre la main de qui la coupe a été trouvée. »

» Et [Joseph] répondit : « Bien loin de moi de faire une » telle chose! Celui entre les mains de qui la coupe a été » trouvée sera mon esclave; pour vous, retournez en paix » auprès de votre père. »

» Alors Juda s'approcha de lui et lui dit : « Permettez, » mon seigneur, que votre esclave fasse entendre un mot

esse aliquem sibi similem in scientia augurandi, secundum Augustinum (In lib. qq. sup. Gen., cap. 145, t. iv). *joco dixit, non serio : referens forte hoc ad illud, quod vulgus de eo opinabatur. Et sic etiam dispensator ejus locutus est.* » *Summ. theolog.*, 2^a 2^æ, quæst. 195, art. 7, édit. de Lyon, 1688, t. vi, p. 103. Cf. Justin, xxxvi, 2 : « Minimus ætate inter fratres Joseph fuit; cujus excellens ingenium veriti fratres clam interceptum peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, cum magicas ibi artes solerti ingenio percipisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat et somniorum primus intelligentiam condidit; nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur, adeo ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos providerit, periissetque omnis Ægyptus fame, nisi monitu ejus rex edicto servari per multos annos fruges jussisset; tantaque experimenta ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a Deo responsa dari viderentur. »

» aux oreilles de mon seigneur, et que votre colère ne s'en- » flamme pas contre votre esclave, parce que vous êtes » semblable au pharaon.

» Mon seigneur avait demandé à ses esclaves : « Avez- » vous [encore votre] père ou un [autre] frère? » Et nous » répondîmes à mon seigneur : Nous avons notre père, un » vieillard, et un enfant de sa vieillesse, [qui] est [le plus] » jeune, et son frère est mort, et il est resté seul de sa mère, » et son père l'aime [beaucoup]. Et vous dites [alors] à vos » esclaves : « Amenez-le-moi afin que je puisse le voir de » mes [propres] yeux. » Et nous dîmes à mon seigneur : « L'enfant ne peut quitter son père, car s'il quitte son père, » [son père] mourra [de chagrin]. » Et vous dites à vos es- » claves : « Si votre frère le plus jeune ne vient pas avec » vous, vous ne reverrez plus ma face. »

» Et il arriva, quand nous fûmes retournés auprès de mon père, votre esclave, et que nous lui eûmes fait connaître les paroles de mon seigneur, alors notre père nous dit : « Retournez acheter un peu de nourriture. » Et nous lui dîmes : « Nous ne pouvons pas y aller; si notre frère » le plus jeune est avec nous, nous irons, mais nous ne » pourrions pas voir la face de cet homme, si notre frère » le plus jeune n'est pas avec nous. » Et votre esclave, mon père, nous dit : « Vous savez que ma femme m'avait » enfanté deux fils. Et l'un sortit d'auprès de moi et l'on » me dit qu'il avait été déchiré [par les bêtes féroces] et je » ne l'ai plus revu. Et si vous m'enlevez aussi celui-ci d'auprès de moi et qu'il lui arrive quelque malheur, vous » ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le » še'ól¹. »

» Si donc maintenant je reviens auprès de votre esclave, mon père, et que l'enfant ne soit plus avec nous, comme

¹ Sur le שׂוֹל, še'ól, voir t. iv, sect. II, livre II, ch. v.

sa vie est liée à sa vie, lorsqu'il verra que l'enfant n'est pas [avec nous], il mourra [de douleur] et vos esclaves auront fait descendre les cheveux blancs de votre esclave, notre père, avec désolation, dans le *šé'ól*. Car votre esclave s'est fait caution pour l'enfant auprès de mon père, en disant : « Si je ne te le ramène point, j'aurai péché contre » mon père [pour] tous les jours [de ma vie]. » Maintenant donc que votre esclave reste, je vous en prie, à la place de mon frère, [comme] esclave de mon seigneur, et que l'enfant retourne avec ses frères. Car comment retournerai-je auprès de mon père, si l'enfant n'est pas avec moi, pour voir le mal qui arrivera à mon père?

» Et Joseph ne pouvait se contenir devant tous ceux qui étaient autour de lui, et il cria : « Sortez tous d'auprès de » moi. » Et il ne resta personne avec lui, quand Joseph se fit connaître à ses frères. Et il éleva sa voix avec des sanglots, et les Égyptiens l'entendirent et la maison du Pharaon l'entendit. Et Joseph dit à ses frères : « Je suis Joseph. Mon père vit-il encore ? »

Son père vivait encore et Joseph put bientôt le revoir.

C'était la seconde année de la famine². Jacob, sur l'inv-

¹ Gen., XLIV, 14; XLV, 3.

² Gen., XLV, 11. — Joseph en se faisant reconnaître par ses frères, leur dit, XLV, 8, que Dieu l'a rendu אב לפרעה, *'ab le-pare'oh*. M. Brugsch dit à ce sujet : « Les traducteurs de ce passage, à commencer par les Septante, ont cru reconnaître le mot hébreu de *'ab*, « père. » Ce sont les textes égyptiens qui nous informent que loin d'être hébreu, le titre *ab en piráo*, désigne le premier employé ou officier attaché tout spécialement à la maison pharaonique. Plusieurs des précieux papyrus historiques du temps de la XIX^e dynastie, que possède le Musée Britannique et dont les textes, sous forme de simples lettres et communications, ont été composés par des scribes et employés de la cour, se rapportent à ces *ab en piráo*, ces officiers supérieurs du Pharaon dont le haut rang est clairement indiqué par le style plein de respect de la part de ces scribes de rang inférieur. » *L'Exode et les monuments égyptiens*, p. 17-18.

tation de son fils et du Pharaon, et sur l'ordre de Dieu même¹, se rendit en Égypte. Le vieux patriarche fut présenté au roi Hyksos. Le texte sacré ne nous rapporte que quelques paroles échangées alors entre le père de la tribu nomade qui allait camper dans la vallée du Nil et le puissant monarque qui gouvernait l'Égypte. Qu'est aujourd'hui le souvenir du Pharaon, dont nous ne savons pas même sûrement le nom, à côté de celui de ce nomade dont le Messie devait un jour sortir?

Jacob dut cependant alors se présenter à Apapi comme le faisaient toujours, en pareille circonstance, les Sémites qui allaient chercher en Égypte un refuge contre la famine, et, pour nous faire une idée de cette audience, nous n'avons qu'à examiner sur les tombeaux de Beni-Hassan l'arrivée des Amou, dont nous avons déjà parlé au livre second² :

« La représentation la plus remarquable, gravée sur les murs du tombeau de Khnoum-hetp³, dit M. Birch, est celle sur laquelle sont peints des Amou ou Sémites, arrivant à sa cour, et introduits en sa présence. Cette scène offre une ressemblance si frappante avec celle de l'arrivée de Jacob en Égypte, que quelques-uns ont cru que c'était le tableau même de cet événement. Mais le nombre des personnes mentionnées n'est pas le même que celui qui accompagnait le patriarche, les noms et les conditions sont différents, on ne peut donc considérer cette peinture que comme représentant une scène analogue. Les hommes sont enveloppés dans de longs vêtements de diverses couleurs; ils portent des

¹ Gen., XLVI, 1-4.

² Voir t. I, le chapitre : *Abraham en Égypte*, et la figure représentant l'arrivée des Amou en ce pays.

³ Khnoum-hetp ou Khnoum-hotep, fils de Nehara et de Bakat, prétendait descendre des dieux de Memphis. Son tombeau le représente recevant l'investiture du gouvernement de Menat Khoufou ou Miniéh. Le pharaon Amenemha II l'avait nommé gouverneur des districts orientaux.

sandales différentes de celles des Égyptiens et semblables à des souliers ouverts, avec de nombreux cordons. Leurs armes sont des arcs, des flèches, des lances et des bâtons. L'un d'eux joue d'une espèce de lyre à l'aide d'un plectrum; quatre femmes les accompagnent : elles portent un étroit bandeau autour de leur chevelure, des vêtements qui descendent au-dessous du genou, des bracelets aux jambes, point de sandales. Un enfant, armé d'une lance, marche à côté des femmes; deux enfants, placés dans une sorte de panier, sur le dos d'un âne, les précèdent. Un autre âne, portant une lance, un bouclier et un panier, marche devant l'homme qui joue de la lyre.

» Le nombre des étrangers, cela va sans dire, est différent des soixante-six de la famille de Jacob qui descendit en Égypte; d'autres tribus et d'autres peuplades, d'ailleurs, telles que les marchands madianites à qui Joseph fut vendu et qui le conduisirent en Égypte comme esclave, se rendirent dans ce pays. Mais la scène rappelle d'une manière saisissante l'arrivée de la famille de Jacob en Égypte et les circonstances qui durent accompagner alors l'entrée des Hébreux en Égypte.

» Khnoum-hetp reçoit les étrangers, accompagné d'un de ses serviteurs, qui porte ses sandales et un bâton; il est escorté de trois chiens. Un scribe, nommé Neferhetp déroule une lettre ou papyrus, dans lequel il est écrit que trente-sept Amou sont venus devant Khnoum-hetp. Une inscription, au-dessus de leurs têtes, raconte que la peinture représente l'offrande du *mestmut*, espèce d'antimoine, faite au gouverneur égyptien par trente-sept Amou. Les traits de ces étrangers sont semblables à ceux des Juifs et leur vêtement est différent de celui des Égyptiens. Les hommes portent chacun un seul vêtement de diverses couleurs, tel qu'il est dit que Joseph en avait un; le chef, nommé Abscha, en a un plus riche que celui de ses compagnons et

orné d'une frange. Il tient à la main gauche un bâton court ou houlette; de la droite il offre un bouc. Sept autres suivent avec leurs ânes et leurs enfants¹. »

L'arrivée de Jacob et de sa famille en Égypte dut ressembler à celle d'Abscha et de sa suite, et sa présentation au pharaon, à la réception des Amou par Khnoum-hotep. Joseph, afin que ses frères pussent obtenir les pâturages de la terre de Gessen et vivre séparés des Égyptiens, leur avait recommandé de dire à Apapi qu'ils étaient pasteurs, eux et leur père. Il voulait leur assurer ainsi les moyens de continuer la vie pastorale et empêcher des rapports trop fréquents entre eux et les Égyptiens. Ces rapports auraient pu être tout à fait funestes à la pureté de la foi de la race d'Abraham.

Il leur donne une autre raison de son désir : « Les pasteurs sont en abomination aux Égyptiens², » dit-il. Ces dernières paroles sont très diversement interprétées. Un grand nombre d'exégètes pensent qu'il s'agit des pasteurs en tant que bergers. L'aversion des Égyptiens pour cette classe d'hommes, pensent-ils, provenait de ce que la constitution du pays reposait principalement sur l'agriculture et de ce qu'ils associaient avec le nom des bergers des idées de rudesse, de grossièreté et de barbarie. On prétend que ceux qui gardent les troupeaux sont représentés sur les monuments comme maigres, languissants, contrefaits. Hérodote, ajoute-t-on, remarque que les porchers étaient fort mépri-

¹ S. Birch, *Ancient History from the Monuments; Egypt*, p. 65-67. — Notre figure du t. 1^{er} ne reproduit pas tous les détails de la peinture de Beni-Hassan, on n'y a pas représenté Khnoum-hotep, son suivant et les chiens. On peut les voir dans les *Denkmäler* de Lepsius aux planches indiquées, et dans Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 1^{re} édit., p. 63. Cf. avec la description de M. Birch, celle de M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 9^e édit., p. 167.

² Gen., XLVI, 34.

sés¹ et qu'ils appartenait à la même caste que les bouviers, c'est-à-dire, que les pasteurs en général, d'où l'on conclut que tous les bergers inspiraient la même aversion que ceux qui gardaient les porcs². La conclusion peut n'être pas légitime, car la raison qui faisait mépriser ces derniers, savoir, l'impureté des animaux qu'ils gardaient, n'existait pas pour les autres pasteurs. L'argument qu'on prétend tirer des monuments est aussi fort contestable : les bergers n'y font pas plus triste figure que bien d'autres esclaves. On comprendrait même difficilement que les Égyptiens eussent si souvent représenté sur leurs tombeaux des troupeaux et des bergers, énumérés avec une complaisance marquée la multitude de leurs bœufs, de leurs ânes et de leurs brebis³, s'ils avaient eu pour ceux qui les élevaient la répugnance qu'on suppose.

Cette explication se concilie d'ailleurs fort mal avec l'ensemble du récit. Si elle était vraie, Apapi n'aurait pas fait bon accueil aux Hébreux, car il aurait dû partager les sentiments de ses sujets envers leur genre de vie. Le texte semble indiquer au contraire que la vie nomade de Jacob est un titre de recommandation auprès de lui. Ne trouvons-nous donc pas le mot de cette énigme dans ceci, c'est que le nom de pasteurs signifie ici Sémites, ou, si l'on veut, Schasou? Les Égyptiens détestaient les pasteurs comme leurs vainqueurs; les Hyksos devaient au contraire aimer les Hébreux comme étant de leur race.

Dom Calmet, dont la science était si étendue et la perspicacité si profonde, avait avancé cette interprétation, à une époque où l'histoire des rois Pasteurs était pourtant si peu et même si mal connue. Après avoir rapporté ce que Ma-

¹ Hérodote, II, 164.

² Keil, *The Pentateuch*, traduct. anglaise, t. I, p. 374-375; Delitzsch, *Die Genesis*, 2^e édit., t. II, p. 120-121.

³ En voir des exemples, t. I, au chapitre : *Abraham en Égypte*.

néthon dit des Hyksos, il ajoute : « Je croirais que c'est de là qu'il faut tirer la vraie cause de la haine des Égyptiens contre les Pasteurs, car nous avons montré que, dans la rigueur, on ne peut pas prouver que les pasteurs de brebis ou de chèvres fussent odieux aux Égyptiens par cela seul : au contraire, ils étaient en honneur dans ce pays, pourvu qu'ils fussent Égyptiens; mais ces peuples étrangers d'Arabie, de Syrie..., dont la principale occupation était de paître des troupeaux; ces peuples vagabonds qui étaient connus des Égyptiens sous l'idée de Pasteurs, leur étaient odieux, et avec raison, à cause des maux qu'ils avaient fait souffrir à l'Égypte¹. »

Apapi fut heureux de trouver dans les frères de Joseph des hommes habiles à élever les bestiaux, et il fit choisir parmi eux les intendants de ses propres troupeaux. Les pharaons ont toujours eu de nombreux troupeaux; les présents qu'ils faisaient aux temples suffisaient pour l'attester. Ramsès III raconte, dans le grand papyrus Harris, qu'il a donné au temple de Thèbes un troupeau de quatre-vingt-six mille bêtes et un autre troupeau de quatre cent vingt et un mille trois cent soixante-deux; huit cent quarante-neuf bœufs et veaux; deux mille huit cent quatre-vingt-douze bœufs; au temple d'Héliopolis un troupeau de quarante-cinq mille cinq cent quarante-quatre bêtes, etc.². Les riches particuliers faisaient des présents analogues aux temples, mais dans des proportions plus modestes³.

En confiant la garde de ses bestiaux aux frères de Joseph, Apapi leur accorda, selon leur demande, la terre de Gessen, où nous les suivrons dans le livre quatrième. Nous recher-

¹ Calmet, *Commentaire littéral, la Genèse*, 2^e édit., 1715, p. 819-820.

² *Great papyrus Harris*, dans les *Records of the past*, t. VI, p. 36, 38, 47, 59.

³ *Inscription of Nes-Hor*, dans les *Records of the past*, t. VI, p. 82, 83.

cherons alors ce qu'était la terre de Gessen. Contentons-nous d'observer maintenant ici que la concession, faite par Apapi aux Israélites, est conforme aux traditions pharaoniques et à ce que nous révèlent les monuments. L'histoire de Ménéphthah, le pharaon de l'Exode, nous offre, en effet, un trait analogue. Un des papyrus Anastasi nous apprend que, sous le règne de ce prince, des *Schason* ou Sémites vinrent du pays d'*Atéma* ou de l'Idumée, pour faire paître leurs troupeaux à Pa-Tum, dans des pâturages qui appartenaient au roi. Ils s'y établirent avec la permission de Ménéphthah. Ce Pa-Tum est le Pithom de l'Exode¹. Le pharaon leur accorda, sans doute², après le départ des Hébreux, une partie de ce même pays de Gessen qu'Apapi avait donné aux frères de Joseph.

¹ Exod., I, 11.

² Voir le texte avec commentaires, Chabas, *Recherches sur la XIX^e dynastie*, p. 107-108. M. Chabas voit bien, p. 109, dans Pa-Tum la ville construite par les Hébreux, mais il ne la place pas dans le Delta. Pour lui, Ramsès est Péluse, p. 109-110, et Pithom et Étham ne font qu'un, ce qui est faux d'après ce que nous verrons plus loin.

CHAPITRE IX.

ADMINISTRATION DE JOSEPH.

Quand les frères de Joseph arrivèrent en Égypte avec leur père, la famine y sévissait déjà cruellement, et sans les sages mesures qu'avait prises le ministre d'Apapi en mettant en réserve, pendant les années d'abondance, l'excédant des récoltes, la faim aurait fait de nombreuses victimes.

Joseph avait, en effet, entre autres fonctions, l'intendance des greniers royaux. C'était un emploi important à la cour des pharaons. Nous connaissons les noms de plusieurs personnages chargés des greniers égyptiens. L'*ostrakon* Guimet était destiné à la tombe de « l'employé royal, chargé du grenier, Chemnecht. » Un autre fonctionnaire, portant le même nom et le même titre, nous est connu par une statuette du Musée de Miramar¹. Un troisième s'appelait Chaemha² et vivait du temps d'Aménophis III. L'inscription qu'on lit sur son tombeau, porte : « Chaemha, préposé aux greniers. » Elle nous apprend qu'il faisait directement ses rapports au roi et qu'il avait sous lui diverses catégories d'employés, qui faisaient rentrer les impôts en nature; il portait un titre honorifique signifiant que la surveillance du pays lui était confiée; il se nommait « les yeux du roi dans les villes du midi et ses oreilles dans les provinces du nord³. » Le Musée Britannique possède la stèle en granit noir d'un intendant des greniers publics qui s'appelait

¹ Bergmann, *Hieroglyph. Inschriften*, pl. I et II.

² Lepsius, *Denkmäler*, t. III, Bl. 76 et 77. Prisse, *Monuments égyptiens*, in-f°, Paris, 1847, pl. XXXIX-XLII et p. 7-8.

³ Ed. Naville, *Un ostrakon égyptien, Extrait des Annales du Musée Guimet*, t. I, 1881, p. 6.